

# Les généralistes ne seront plus payés pour les visites à domicile

## ACQUIS ABOLI

L'an passé, les assureurs avaient octroyé aux médecins de famille un forfait de déplacement pour les consultations effectuées chez leurs patients. Cette indemnité disparaîtra en mars.

CAROLINE ZUERCHER

**Les médecins de famille** sont en colère. Dans sa volonté de maîtriser les coûts, santéssuisse a refusé de prolonger l'indemnité de déplacement accordée lors d'une visite

chez un patient. Depuis mars 2009, les généralistes recevaient en effet un forfait supplémentaire de 35 fr. 60 en moyenne pour chaque consultation à domicile. Un geste qui devait valoir leur spécialité et renforcer la couverture de base en soins médicaux.

### «Un symbole»

«Ces visites sont la marque de fabrique du médecin de famille, regrette Jacques de Haller, président de la Fédération des médecins suisses (FMSH). Elles permettent de maintenir des personnes âgées à la maison et d'éviter des hospitalisations.» A ses yeux, la décision de santéssuisse va donc à l'encontre des efforts entrepris pour juguler la facture médicale.

Pierre-Yves Maillard. C'est dommage, car lorsque les généralistes forment une première ligne de santé efficace et rapide, les patients ne se rendent pas aux Urgences qui coûtent plus cher.» «Les services de soins à domicile sont tout de même là pour s'occuper des personnes âgées», rétorque Michel Reichenbach, délégué adjoint aux relations publiques chez santéssuisse. Selon les assureurs, le déplacement du généraliste retarde peu l'hospitalisation ou l'entrée en EMS d'un patient. «Ce forfait avait été accordé de façon transitoire, ajoute le porte-parole. Il arrive à échéance en mars 2010 et ne

## PUBLICITÉ

sera pas reconduit. Mais nous poursuivons notre réflexion sur la façon de soutenir la médecine de premier recours.»

Sur le terrain, certains généralistes se déplacent deux à trois fois par semaine, la pratique variant d'une région à l'autre. «Cette indemnité n'entraîne pas un revenu énorme: nous sommes davantage dans la symbolique, précise François Héritier, vice-président de l'association Médecins de famille Suisse. C'était l'une des premières mesures qui nous valorisait et nous avions bon espoir qu'elle soit prolongée. Nous sommes au cœur du système de santé mais on nous sabote!»

Pour mémoire, la baisse des tarifs des laboratoires a touché de plein fouet les généralistes. Un projet de révision de la Loi sur les produits pharmaceutiques, présenté en octobre par le Conseil fédéral, leur interdirait aussi de vendre des médicaments, comme cela se pratique dans certains cantons allemands. Dans ces conditions, les médecins de famille ont lancé en octobre une initiative pour revitaliser leur profession et encourager une relève difficile à trouver. Ce texte a déjà obtenu les 100 000 signatures nécessaires.

Comment soutenir la médecine de base? Dans cette réflexion, les assureurs posent une limite: les coûts ne doivent pas augmenter. Si les tarifs des généralistes sont revus à la hausse, il faudra donc baisser ceux des spécialistes et des hôpitaux. De quoi fâcher encore davantage les médecins, qui redoutent les futures batailles entre collègues.



**Les médecins de famille** ne seront plus dédommages (en moyenne 36 fr. 50) pour une visite chez un patient. (AFP/2002)



swisscom